

Je verse le montant de ma cotisation sans tarder sur le compte du club
au nom du RCA Spa avec mon NOM et PRENOM en communication.

Numéro de compte IBAN : BE15 9530 5196 9030

- **160€** pour les athlètes piste (athlétisme).
- **145€** pour les familles avec deux athlètes affiliés au club.
- **135€** pour les familles avec trois athlètes affiliés au club.
- Forfait de **450€** pour les familles avec quatre athlètes ou plus affiliés au club.
- **50€** pour les coureurs hors stade (route, jogging, trails ...).

Je m'engage également à transmettre au secrétaire une attestation de bonne santé téléchargeable sur le site du club (rcaspa.be). Celle-ci est à compléter par mes soins. Je peux, si je le souhaite, y joindre un certificat médical complété par mon médecin de famille.

L'inscription ne sera effective qu'une fois le montant exact versé sur le compte du club ainsi qu'après réception de l'attestation sur l'honneur ou du certificat médical.

Sans cela, aucun dossard pour la saison 2022/2023 ne sera commandé.

Les membres qui ne seront pas en ordre pour le 01/12/2022 se verront refuser l'accès aux entraînements.

Le secrétaire reste à votre écoute si vous avez la moindre interrogation sur le paiement ou l'attestation.

Merci d'également contacter le secrétariat lorsqu'il s'agit d'une réduction famille « recomposée » habitant sous le même toit.

Pourquoi une augmentation de cotisation ?

La situation économique actuelle engendre plus de frais pour le club. Malheureusement les rentrées ne suivent pas la même tendance. Afin de pérenniser la vie du club, nous sommes malgré nous tenus de répercuter cette augmentation sur nos cotisations. La cotisation couvre entre autres la redevance LBFA, l'assurance, la location des infrastructures, l'éclairage de la piste, l'encadrement par vos moniteurs / entraîneurs et l'achat de matériel neuf.